



Bruxelles, le 2 octobre 2014
141002/03

D É C L A R A T I O N

du porte-parole sur les violations du cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine

«Nous sommes préoccupés par l'intensification, malgré le cessez-le-feu qui est en place, des tirs et des bombardements dans l'est de l'Ukraine, qui ont entraîné hier la mort tragique de plusieurs civils à proximité d'une école à Donetsk. De nombreux militaires ukrainiens ont également perdu la vie dans les combats ces dernières semaines, en raison notamment de la poursuite des bombardements de l'aéroport de Donetsk.

Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et rappelons qu'il est impératif de respecter rigoureusement le protocole sur le cessez-le-feu du 5 septembre ainsi que le protocole du 19 septembre relatif à sa mise en œuvre. L'observation du cessez-le-feu est une étape nécessaire au rétablissement indispensable de l'ordre public dans l'est de l'Ukraine, tant pour prévenir les violations des droits de l'homme que pour enquêter sur celles qui ont été commises jusqu'à présent.

Nous rappelons qu'un cessez-le-feu durable reste essentiel pour que les efforts actuels visant à parvenir à une solution politique durable, fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, portent leurs fruits. L'UE est prête à soutenir tous les efforts déployés à cet effet.»

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sebastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 – Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu